

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département  
Des  
Alpes Maritimes

Arrondissement  
De Nice

**Commune  
de  
Lucéram**

## Nombre de Conseillers

En exercice 15  
Présents 10  
Votants 15

Pour 15  
Contre 0  
Abstention 0

## Délibération N°203

***Demande de Subvention  
au Département  
pour la sécurité***

***Des Festins 2022  
Et du Circuit des Crèches  
2022 / 2023***

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente du complexe « 3 en 1 », sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

*Etaient présents* : Mme Christiane Ricort, M. Jean-Louis Dalloni, M. Pierre Marseille, M. Richard Fonti, Mme Nathalie Chiavarino, M. Louis Fadas, M. Didier Lambert, Mme Evelyne Brisson, Monsieur Pierre Natali, formant la majorité des membres en exercice.

*Etaient représentés* : Mme Michèle Barnoin par M. Pierre Marseille, Mme Josiane Cordier par M. Didier Lambert, Monsieur Mehdi Lemaire par M. Michel Calmet, Mme Audrey Varro par Nathalie Chiavarino, Madame Séverine Canino par M. Jean-Louis Dalloni

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que certaines manifestations communales réputées comme les fêtes patronales de l'été et le Circuit des Crèches, nécessitent des mesures de sécurité exceptionnelles.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention, pour les mesures de sécurité mises en place en 2022, dont les dépenses sont estimées à 5381.92 € TTC.

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter la subvention la plus large auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention, pour participer au financement des agents de sécurité recrutés pour les 2 festins de l'Eté 2022 et pour le Circuit des Crèches 2022/2023

Fait à Lucéram, les jour mois et an que susdits.

Le Maire  
Michel Calmet



La Secrétaire de séance  
Christiane Ricort

